

Budget de 2021

Protéger les Manitobains Faire avancer le Manitoba

Plan de relance économique

La croissance économique demeure au cœur de notre plan visant à rendre le Manitoba plus fort et plus prospère. Notre riposte à la COVID-19 a nécessité des interventions importantes dans la santé publique et l'économie au cours de la dernière année. Le gouvernement a consacré plus de trois milliards de dollars à la protection des Manitobains et a apporté un soutien financier à des centaines de milliers de personnes et d'entreprises. Le plan de relance du Manitoba comprend des mesures nouvelles et d'autres déjà appliquées pour aider notre province à se redresser économiquement, à créer des emplois et à générer de bons revenus.



Bâtir une infrastructure stratégique

Le Budget de 2021 investit plus de 2,1 milliards de dollars dans l'infrastructure stratégique, dont 505 millions dans l'infrastructure routière, près de 300 millions dans les infrastructures sanitaires et près de 70 millions dans le logement.

- **Programme d'immobilisations pour la relance du Manitoba :** nous avons renforcé notre plan d'infrastructure pour faciliter la création d'emplois dans la construction et stimuler la relance économique, grâce à un investissement de plus de 500 millions de dollars échelonnés sur trois ans.
- **Investissement dans l'éducation de la maternelle à la 12^e année et dans l'éducation postsecondaire :** nous investissons 260 millions de dollars dans de nouvelles écoles et des immobilisations connexes, et 155 millions de dollars supplémentaires dans les infrastructures postsecondaires en 2021-2022.
- **Garantie des soins de santé de deux milliards de dollars :** nous nous engageons à bâtir une infrastructure essentielle grâce à la Garantie de financement des soins de santé et à créer des innovations dans les soins aux patients, tout en réduisant les temps d'attente.



Soutenir l'investissement et développer les talents

- **Fonds de rétablissement à long terme** : grâce à un partenariat conclu avec la Manitoba Chambers of Commerce et Economic Development Winnipeg, nous investissons 50 millions de dollars dans le rétablissement à long terme des secteurs et des travailleurs les plus touchés par la pandémie.
- **Développement économique** : nous mettons en place une agence de développement économique provinciale indépendante dirigée par le secteur privé, un guichet unique pour les entreprises et les investisseurs afin de créer et de soutenir de grands projets de développement économique à l'échelle de la province. Cela comprend l'attraction d'investissements étrangers et nationaux, la création et l'agrandissement d'entreprises locales, la promotion du commerce et le recrutement de talents.
- **Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances** : notre stratégie permettra de mieux harmoniser le système postsecondaire, la formation axée sur les compétences et les programmes d'immigration de la province avec les besoins en main-d'œuvre de l'industrie manitobaine. Elle appuiera un meilleur système d'enseignement postsecondaire et l'établissement de partenariats visant à améliorer les résultats des étudiants, la création d'emplois et le maintien en poste du personnel, en adéquation avec un marché du travail concurrentiel et en constante évolution.
- **Incitatifs pour le capital de risque** : le Budget de 2021 améliore le crédit d'impôt pour capital de risque des petites entreprises manitobaines afin de les aider à réunir des capitaux en augmentant les crédits d'impôt offerts ainsi que le rendement des investissements.
- **Atout des protéines du Manitoba** : nous soutenons les initiatives de développement des protéines durables et l'attraction des investissements. Alors que la transformation des produits alimentaires et agroalimentaires du Manitoba continue de s'intensifier, les transformateurs manitobains (nouveaux ou déjà en activité) ont investi plus de deux milliards de dollars depuis 2016.
- **Incitatifs pour les médias numériques** : le Budget de 2021 pérennise le crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs et tient compte des changements survenus dans le secteur, comme la diffusion en continu en ligne, pour attirer davantage d'investissements. La politique culturelle et le plan d'action du Manitoba « *Allons de l'avant* » permettront d'orienter davantage les efforts dans les secteurs de la création, y compris l'impression, l'édition et la réalisation de films.

- **Entrepreneuriat chez les jeunes** : depuis 2020-2021, le Manitoba met en œuvre un plan d'investissement de 750 000 \$ sur trois ans dans Futurpreneur, pour aider les jeunes entrepreneurs à lancer des entreprises et à les faire prospérer.
- **Innovation et commercialisation** : nous investissons 2,1 millions de dollars dans le Programme de croissance de l'innovation afin d'offrir aux petites et moyennes entreprises des subventions visant à stimuler la commercialisation de nouveaux produits et services innovants.



Créer un environnement plus concurrentiel pour les entreprises

- **Réduction des impôts fonciers pour l'éducation** : le Budget de 2021 entame l'élimination progressive des impôts fonciers pour l'éducation, en offrant des remboursements totalisant 248 millions de dollars pour cette année seulement.
- **Réduction de l'impôt sur la masse salariale** : nous relevons le seuil d'exemption et la masse salariale annuelle en dessous de laquelle les employeurs paient un impôt réduit, ce qui permettra à 1 100 employeurs de réaliser des économies de 9,7 millions de dollars. En outre, 240 employeurs sont retirés du rôle d'imposition.
- **Réduction de la bureaucratie** : le Manitoba mène le combat pour réduire la bureaucratie et éliminer les obstacles commerciaux à l'échelle nationale. Le gouvernement a donné aux ministères et aux organismes le mandat de réduire de 2,5 % leur nombre total d'obligations administratives, ce qui s'ajoute à la réduction de 9,4 % appliquée depuis 2016.
- **Création de places de garde d'enfants** : nous avons aidé les travailleurs des services essentiels et leurs enfants à avoir accès aux services de garde d'enfants pendant la pandémie et nous consacrons 1,5 million de dollars de plus aux centres de garde d'enfants autorisés dans le cadre du Budget de 2021, afin de créer plus de 540 places.

Le Plan d'action pour la croissance économique du Manitoba sera axé sur le retour au travail et l'augmentation du revenu des familles, sur l'aide aux employés des secteurs touchés par la pandémie et sur le soutien à l'autonomisation économique des femmes, entre autres priorités.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE :

Budget de 2021 : manitoba.ca/budget2021

Programmes de soutien pendant la pandémie de COVID-19 : manitoba.ca/covid19/programs/index.fr.html